



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Reunion : enseignement

Question écrite n° 4298

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon demande a M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, de bien vouloir lui communiquer le bilan de la rentree scolaire a la Reunion (nombre d'eleves et d'enseignants dans le primaire et le secondaire, nombre d'heures d'enseignement, etc) et l'evolution de celui-ci par rapport a la precedente rentree.

Texte de la réponse

Reponse. - En ce qui concerne le premier degre dans l'academie de la Reunion, les nombres d'eleves et d'enseignants en 1987 et 1988 ont ete les suivants : Voir tableau dans le JO no 13 (annee 1989). Dans le second degre public, l'academie de la Reunion a recueilli, a la rentree 1987, 67 485 eleves avec un potentiel de 84 813 heures d'enseignement. A la rentree 1988, elle a recueilli 1 720 eleves supplementaires, avec un potentiel accru de 2 214 heures d'enseignement. Si les conditions d'encadrement de la rentree 1988 sont ainsi restees sensiblement equivalentes a celle de la rentree 1987 dans cette academie, il convient de souligner qu'un net effort d'amelioration est entrepris pour la rentree 1989, avec l'attribution de 250 postes pour le second degre et 30 pour le primaire. Au terme de la repartition effectuee par l'administration centrale, qui vise a etabliir progressivement l'equite entre les academies, il est a noter que la Reunion est l'academie dont le deficit relatif a ete le plus sensiblement reduit.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andr•](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4298

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 1988, page 2967